Envoyé en préfecture le 24/10/2026
Reçu en préfecture le 24/10/2026
Publié le
ID : 056-215600933-20260921-051_2026-DE

République Française
Département du Morbihan
Commune de Kergrist

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/09/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents + Procurations	Qui ont pris part au vote
15	12+2	12

Vote
A l'unanimité
Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 2

L'an 2026, le 21 septembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Kergrist s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. DAVID Arnaud - Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 11/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11/09/2026.

Présents : M. DAVID Arnaud – Maire, M. SERVEL Samuel, Mme LE GOFF Brigitte, M. LE PETITCORPS Paul, M. LE CLEZIO Maëlan, Mme GUILLEBAULT Fany, M. BURIDANT Antoine, Mme BRETON Anne-Cécile, Mme RIO Océane, Mme LE PETITCORPS Emilie, M. GUEGAN Charles, M. GUILLO Philippe.

Absents ayant donné procuration : M. GALERNE Joël ayant donné procuration à Mme LE GOFF Brigitte, Mme BOUTOILLE Morgane ayant donné procuration à Mme BRETON Anne-Cécile.

Absente: Mme LE HEN Sandrine.

A été nommé secrétaire : M. GUEGAN Charles.

051/2026 – DEMANDE DE SUBVENTION – COMICE AGRICOLE DU CANTON DE CLÉGUÉREC – ANNÉE 2026

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la demande de subvention faite par l'association organisatrice du comice agricole de l'ancien canton de Cléguérec.
Chaque année, le comice demande au minimum 0.25 € / habitant. En 2026, le nombre d'habitants INSEE au 1er janvier : 734 habitants, soit 734 x 0.25 € = 183.50 €.

Lors des trois dernières années, la Commune de Kergrist a donné 250 € par an. Il est proposé de reconduire le montant des années précédentes, à savoir 250 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, décide :
-De verser à l'organisateur du Comice Agricole de l'ancien canton de Cléguérec, la somme de 250 €, au titre de la subvention pour l'année 2026,
-D'autoriser Monsieur Le Maire à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de la délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour Extrait Certifié Conforme.

Le Maire, Arnaud DAVID.	Secrétaire de séance, Charles GUEGAN.

MAIRIE DE KERGRIST 56 (Morbihan)